UCLouvain

lpatr2151 2024

Les vestiges archéologiques et les biens ruinés

2.00 crédits	16.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Claeys Thérèse ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Autre site
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Epreuve écrite et/ou orale évaluée collégialement par les enseignants de l'Unité d'Enseignement, en auditoire ou à distance selon les règles sanitaires.
Méthodes d'enseignement	Les cours ex cathedra sont donnés en auditoire à l'abaye de la Paix-Dieu (Amay) ou à Louvain-la-Neuve, et/ou à distance selon l'évolution des règles sanitaires
Contenu	Les cours abordent les contraintes particulières et les conditions qui dictent la conservation et la restauration d'un bien archéologique <i>in situ</i> ou d'un monument ruiné. Les pathologies, les méthodes et les techniques de protection, de consolidation, de maintenance et de monitoring, seront également abordées dans le cadre décisionnel de valorisation des vestiges archéologiques et de leur conservation et restauration, voire de leur reconstitution partielle, anastylose et intégration dans des structures de mise en valeur et de protection contemporaines. Au terme du cours, l'étudiant comprendra les spécificités de la conservation préventive du patrimoine immobilier sur un chantier archéologique ainsi que les conditions de mise en place et de succès d'un processus décisionnel visant la conservation des vestiges ruinés. Il comprendra les enjeux du dialogue entre toutes les parties prenantes d'un projet d'aménagement et de maintenance.
Ressources en ligne	Les ouvrages imposés sont mis à la disposition des étudiants au Centre d'Information et de Documentation de la Paix-Dieu et/ou dans les bibliothèques des institutions partenaires. Les supports écrits, la bibliographie, le portefeuille de lecture et les supports visuels exhaustifs ainsi que des supports medias complémentaires sont délivrés via l'espace Moodle dédié et/ou le site du master : masterpatrimoine.be.
Faculté ou entité en charge:	FIAL